

d'effectuer immédiatement 120 millions d'engagement de programme au bénéfice de la coproducture de reconstruction de Royan.
 3° - de demander qu'en 1951 la répartition des crédits de reconstruction tienne un compte plus juste de l'importance des destructions de Royan et de l'importance de ce qui reste à reconstruire.
 4° - de demander que les entreprises soient plus requiescivement et plus rapidement financées.
 5° - de demander que des actions exemplaires soient prises contre les architectes négligents qui harcèlent la marche des entreprises et de la Reconstruction en l'établissant les délais qui leur sont demandés et en ne renvoyant les mémoires qui leur sont déposés qu'après des délais irraisonnables.

6° - de demander que les dommages communs soient enfin honorés dans une plus équitable proportion (95 millions versés au 31.12.1950 sur un milliard de dommages).
 7° - de demander que les hôtels et le Casino Municipal indispensables à l'activité de Royan, soient l'objet d'un financement rapide et suffisant.

B. Marchés et Adjudications

Concours pour travaux : marché Jomin
 Monsieur le Maire fait connaître les résultats du concours organisé pour réaliser les travaux en l'honneur de J. Stenmeccan et du J. P. E. F. propose à la ville.

du B.P. 1951.
 Le marché sera limité à 2 millions.
 La dépense sera imputée au chapitre XXIV, art. 1.
 En attendant le B.P. 1951 le conseil avait accepté de prendre en charge les dépenses incombant à la ville dans les travaux d'équipement du boulevard Garnier.

Le conseil approuve le choix de la commission qui s'est chargée des propositions des divers soumissionnaires et donne son accord à la marche pour passer avec Monsieur Jomin, entrepreneur agréé et Royan, le marché qui enregistrera cet accord.

5101

3.